

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 57 (1906)
Heft: 2

Artikel: Un nouvel ennemi du pin Weymouth en Suisse
Autor: P.Y.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

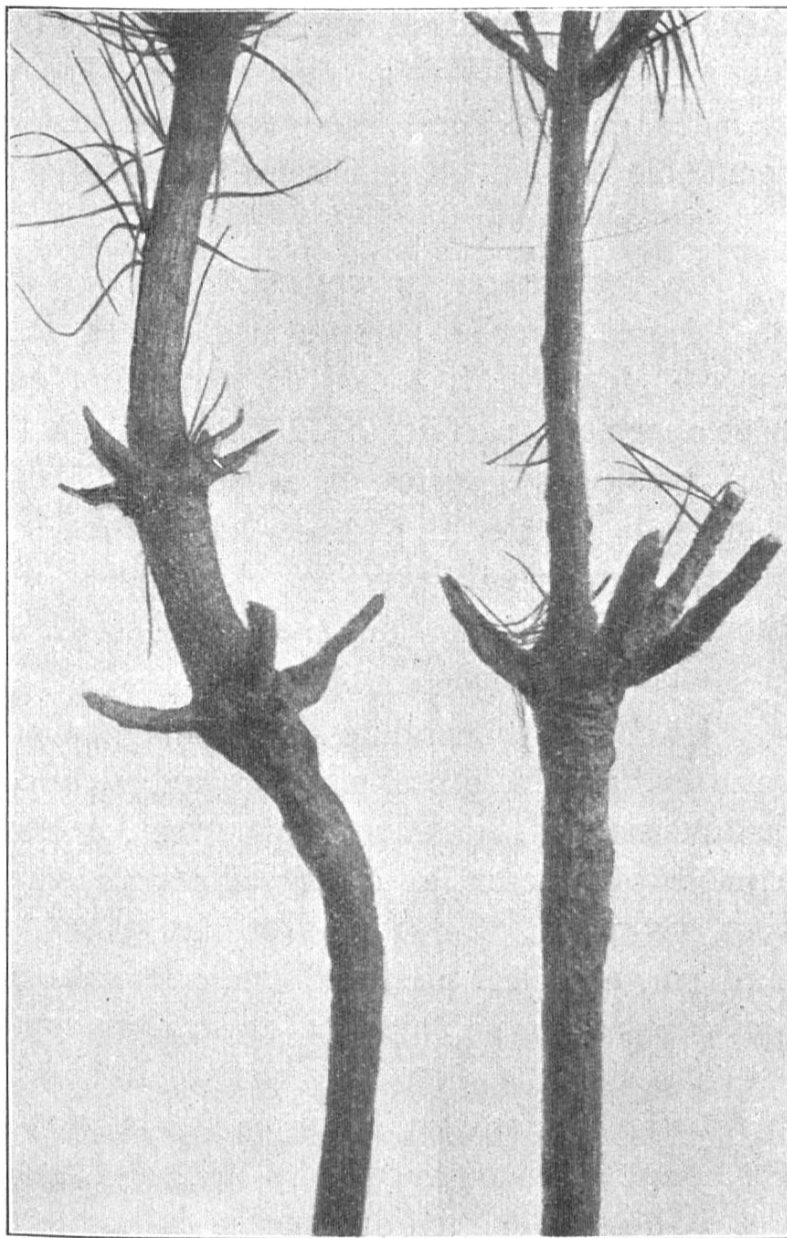
Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouvel ennemi du pin Weymouth en Suisse.

Cronartium ribicolum.

Après la parfaite réussite des plantations de Weymouth tentées au milieu du XIX^e siècle dans le Haut-Jura neuchâtelois (voir Journal forestier 1901 avril), il a paru indiqué d'introduire cette essence, qu'on ne peut presque plus taxer d'*exotique*, dans les reboisements entrepris en 1900 par la commune de Locle. Cet essai a été d'ailleurs couronné de succès, puisque les groupes de weymouth, âgés de 6 ans seulement, atteignent aujourd'hui une hauteur moyenne de 1,5 à 2 m, en dépassant toutes les autres essences, à l'exception de la verne blanche et du bouleau. Jusqu'ici les pins ont très bien supporté les hivers rigoureux de la contrée et n'ont pas souffert des bris de neige.



Pin weymouth attaqué par le *Cronartium*.

C'est un ennemi plus subtil qui a réussi à leur causer des dommages, à savoir un champignon lequel d'après Hartig, *Traité des maladies des plantes*, a été déterminé comme le *Cronartium*

ribicolum, soit une espèce de chancre ou chaudron du weymouth. La maladie a été observée pour la première fois sur un groupe de weymouths, plantés en 1902, provenant d'Allemagne soit du Holstein, soit de la Forêt Noire. Le garde-forestier, J. Clerc, constata au printemps 1904 le dépérissement d'un certain nombre de plants, dont la cime, quoique vigoureusement développée, se mettait à jaunir, et finissait même par sécher. En examinant les plantons malades de plus près, l'on remarqua un renflement de la tige, semblable à celui qu'on observe chez les sapins blancs atteints du chancre ou chaudron.

Le Cronartium du weymouth est une maladie du cambium et de l'écorce, proche parente des divers Peridermium des autres espèces de pins. Il a ceci de particulier qu'il a besoin, pour son développement parfait, de 2 hôtes tout à fait différents, lesquels sont les diverses sortes de groseillers (ribes) d'une part, des weymouths de l'autre. Il partage cette propriété avec d'autres cryptogames, notamment avec le champignon du chaudron du sapin, l'aecidium elatinum, dont une forme se développe sur une alsinée, la stellaire des bois.

La forme primordiale du champignon occasionne sur le revers des feuilles de groseiller des taches brunâtres qui deviennent pustuleuses au printemps et émettent, à leur maturité, des spores capables d'infecter les jeunes plants de weymouth sur lesquels le vent les porte. Lorsqu'une de ces spores s'est fixée sur l'écorce d'un pin, elle émet un mycellium, organisme semblable à une racine, qui pénètre dans l'épiderme et se développe dans la couche délicate du cambium, la partie vivante du bois. Aussitôt la croissance de la tige se trouve compromise, la sève ne peut plus circuler librement. L'on observe alors un grossissement insolite de la tige, soit au-dessus, soit au-dessous de la partie atteinte, grossissement qui provient de l'interruption de l'échange entre les racines et la couronne. De ce renflement de l'écorce s'écoule au printemps suivant, un liquide clair, douçâtre, puis il se forme des pustules jaunes qui lorsqu'elles sont mûres émettent à leur tour des spores, capables de propager la maladie, mais sur les groseillers seulement. Une contagion directe d'un weymouth à l'autre est exclue. Enfin dans la dernière période l'écorce se fendille, se déchire et sèche et à ce moment la cime du petit arbre périt également,

sinon la plante entière. La marche de la maladie ne peut pas être arrêtée et elle conduit presque toujours à la mort, au moins lorsqu'il s'agit de jeunes plantons à écorce délicate, qui sont atteints de préférence. Il vaut donc mieux couper et brûler de suite les petits arbres infectés. En outre il importe encore bien plus de ne pas tolérer aucune espèce de groseillers à proximité des pépinières ou des plantations, puisque ce sont ces buissons qui sont les véhicules indispensables de la maladie. Enfin l'importation des weymouths de l'étranger pouvant présenter certains risques, il est préférable de les élever dans le pays, cela d'autant plus que le Cronartium n'a pas été observé en Suisse jusqu'ici. Il est connu depuis nombre d'années en Allemagne, où il a causé quelques dégâts dans les plantations et dans des parcs. Le Dr. Klebahn¹ de Breme a démontré en 1892 déjà par des essais la propriété essentielle de son développement sur deux espèces différentes. En 1897 le Dr. Tubeuf² à Munich en a donné une description détaillée, avec illustrations, et a mis les praticiens en garde contre ce nouvel ennemi des cultures artificielles.

Les exemplaires ci-dessus ont été coupés au Locle en automne 1905 et photographiés à l'usage spécial du Journal forestier.

P...y.



Affaires de la Société.

Entente intervenue entre les délégués de la Société des forestiers suisses et la Société suisse de l'industrie du bois, pour l'unification en Suisse de la classification des bois, leur mesurage et leur cubage.

Les soussignés, sous réserve de la ratification des Sociétés qu'ils représentent, proposent les règles ci-après pour la classification des assortiments, leur mesurage et le cubage des bois en Suisse.

A. Classification des assortiments.

La classification des bois d'œuvre en grume se fera d'après les dimensions admises par l'usage, cependant, pour les grumes de feuillus et les billes de résineux, on tiendra compte également de la qualité du bois.

¹ Zeitschrift für Pflanzenkrankheiten 1892, vol. 2, p. 259 et ss.

² Forstlich-naturwissenschaftliche Zeitschrift 1897, p. 320 et ss.